

préposé à l'immigration. C'est là réellement toute la différence. C'est pourquoi il est un peu plus difficile de traiter les gens de la même façon. Il est hors de doute que l'on peut établir une méthode quelconque. Il est certainement préférable d'accorder la priorité aux Canadiens. Nous verrons ce que nous pourrons faire.

*M. Fraser:*

D. Puis-je poser une question? A bord d'un avion, la stewardesse arrive généralement,—je n'ai jamais eu connaissance du contraire,—avec la liste des passagers et vous dit: "Vous êtes Canadien"? Si vous ne l'êtes pas elle y indique votre nationalité. C'est ce qu'elle écrit sur la liste des passagers. Lorsque la stewardess remet cette liste, elle devrait aller voir le préposé à l'immigration, et celui-ci pourrait alors vérifier immédiatement.—R. C'est une question que l'on peut régler, et je crois qu'elle en vaut la peine.

D. A mon avis, ce serait un acte de courtoisie envers nos concitoyens.—R. Nous ferons quelque chose.

*M. Kidd:*

D. Lorsque vous arrivez de Southampton à New-York, c'est cette méthode que l'on suit. Je ne veux aucunement la critiquer. Je me demande tout simplement si nous ne pourrions pas faire la même chose chez nous. A l'arrivée, les préposés américains à l'immigration crient d'abord: "Les membres du corps diplomatique", puis: "Les citoyens américains", et enfin "Les étrangers". La liste des passagers est assez longue. Ensuite, tout le monde est trié de nouveau. J'ignore si nos préposés à l'immigration ont des instructions semblables dans nos ports de débarquement, par exemple à Halifax?—R. Dans le cas des navires, il est certain que nous nous occuperons d'abord des Canadiens.

*M. Coldwell:*

D. J'ai oublié comment les choses se passent. J'ai franchi la frontière plusieurs fois par avion. Je sais que les préposés américains vous présentent une feuille polycopiée sur laquelle vous donnez toutes sortes de renseignements à votre sujet. Est-ce que nous faisons la même chose?—R. Oui, monsieur.

D. A l'aller et au retour?—R. Nous faisons usage d'une formule particulière pour chaque passager.

*M. Fraser:*

D. Lorsque vous atterrissez à l'aéroport LaGuardia, on s'occupe d'abord des Américains.—R. Je crois que nous pourrions faire aussi bien que les Américains.

D. Je l'espère, et je sais que nous le pouvons.

*M. Knowles:*

D. Permettez-moi de vous demander si les personnes déplacées que nous amenons au Canada, par exemple les 5,000 qui ont été autorisées à y venir dernièrement doivent être pourvues de certificats d'identité? Si oui, qui délivre ces certificats? Est-ce l'organisation des réfugiés en Europe, la Division de l'immigration ou le ministère des Affaires extérieures?—R. C'est l'organisation des réfugiés en Europe. C'est un document de voyage établissant l'identité du porteur.

D. Cette organisation porte-t-elle présentement le nom de C.I.R.?—R. Oui. C'est cet organisme qui délivre ces documents de voyage.